Depuis 50 ans auprès des agents publics de l'environnement



Comission Consultative Paritaire - CCP

Édito

Le Sne-FSU, combatif et force de proposition, agit chaque jour pour défendre les personnels et améliorer les conditions de travail.
La Commission Consultative Paritaire (CCP) constitue un espace essentiel de dialogue et de recours pour traiter les difficultés ou litiges entre agent·e et administration, ainsi que les questions liées à l'emploi et à la carrière des contractuel·les.
Elle est consultée sur les bonifications, promotions (accès à la grille de rémunération supérieure) et changements de niveau.
Elle examine également obligatoirement les mobilités, licenciements, demandes de révision de compte-rendu d'entretien professionnel, réemplois après mobilité, refus de télétravail et toute situation individuelle peut également être abordée.
Elle intervient enfin en matière disciplinaire et demeure un outil majeur de régulation, garantissant l'équité et prévenant les abus.
Contrairement aux instances des fonctionnaires, largement affaiblies par la loi de transformation de la fonction publique, la CCP conserve l'ensemble de ses compétences.

Nos candidat.es

Anahi BARRERA
Catégorie 1
Délégation de Montpellier

Rémi TOURON
Catégorie 1
DRIM

François LACHARME
Catégorie 2
DRIM

Lydie FLEUROT
Catégorie 2
Délégation de Marseille

Delphine ADER
Catégorie 2
Délégation de Montpellier

Isabelle LE GOFF
Catégorie 2
Délégation de Marseille

Cécile ZYS
Catégorie 2
Délégation de Marseille

Jérôme BRET
Catégorie 2
DCP

Aline DUPONT
Catégorie 2
Délégation de Lyon

INicolas BRIANÇON
Catégorie 1
Délégation de Marseille

Notre Plus Value

Nous sommes le seul syndicat avec un vrai réseau de militant.es présent.es dans la sphère Environnement au ministère et dans ses établissements.

Le travail du Sne-FSU se fait en équipe et la connaissance des situations est abordée collégialement afin de trouver les meilleures solutions.

Nous garantissons la confidentialité des situations individuelles et n'exerçons aucun clientélisme.

Nous ne défendons pas l'indéfendable mais nous nous assurons que le droit est respecté.

Nous essayons systématiquement de trouver des positions communes avec les autres representant.es syndicaux afin de donner encore plus de poids à nos propositions.

Le Sne-FSU signale systématiquement les dysfonctionnements de situations individuelles et les porte auprès des responsables, notamment de la DRH.

Pour le Sne-FSU, toutes les agentes et tous les agents doivent être traité.es de la même manière, quel que soit leur statut : vacataires, contractuel.les ou fonctionnaires

Depuis 50 ans auprès des **agents publics** de l'environnement



Notre bilan

Sur la période 2023 - 2026, forts de votre confiance et de votre soutien, vos representant.es Sne-FSU ont notamment :
- veillé au respect des droits individuels en intervenant pour garantir l'équité de traitement dans la gestion du personnel : changements de niveau, bonifications, promotions, temps partiels, télétravail, etc.,
- demandé et mis en place un suivi constant des situations individuelles particulières tout en assurant un lien fort avec la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Dans ce cadre nous avons souvent alerté et proposé des solutions alternatives pour répondre au mal être professionnel des agents, en particulier lors des différentes crises d'entités que nous avons vécues.

Nos engagements

En siégeant à la CCP, vos représentant·es du Sne-FSU défendront avec détermination les droits de chaque agent·e et l'intérêt collectif des personnels. Ils et elles veilleront au respect des règles statutaires afin de garantir l'équité, la reconnaissance professionnelle et l'égalité de traitement. Ils et elles continueront à défendre des taux Pro/Pro permettant à chacun·e d'évoluer sans blocage dans sa carrière.

Le Sne-FSU accompagnera également les agent·es dans leurs démarches : demandes de télétravail, candidatures, réorganisations imposées, entretiens individuels, recours ou ruptures conventionnelles. Il s'attachera à faire reconnaître les situations de mal-être au travail afin d'obtenir des réponses adaptées pour les agent·es comme pour l'établissement.

Fidèle à son engagement de dialogue social, le Sne-FSU privilégiera la recherche de solutions amiables avant toute procédure contentieuse. Il assurera le suivi des situations sensibles, en lien avec la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail lorsque des risques collectifs sont identifiés, et informera régulièrement les personnels par ses comptes rendus d'instance.



4 raisons de voter FSU-Écologie

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer.

Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment. Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années.

Aujourd'hui, **voter FSU-Écologie** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

- **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes fort.es ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale :** face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Votez pour vos représentant·e·s de la FSU Écologie !